

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances : Louka GAREL,
19/03

Décès : -

Mariages : -



ACTUALITÉS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin**. Les bureaux de vote se tiendront à l'Espace Camerata de 8h à 18h. Pour voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune et vous présenter avec votre pièce d'identité.

FÊTE DU BOURG

Cette année, la fête du bourg aura lieu le **samedi 29 juin**, avenue de la Princesse à partir de 18h. Au programme : **animations musicales, restauration, buvette et feu d'artifice** vers 23h15. Soleil et bonne humeur garantis !

COMMÉMORATION DU 8 MAI



La cérémonie de commémoration aura lieu **mercredi 8 mai à partir de 10h30** devant la mairie. La cérémonie religieuse aura lieu à 11h, suivie de dépôts de gerbes au cimetière pour cinq anciens combattants puis d'une cérémonie devant le Monument aux Morts. Un vin d'honneur à l'Espace Camerata clôturera cette matinée.

ALSH « 10 JOURS SANS ÉCRANS RÉCRÉATIFS »

Pour la 2ème année consécutive, les deux écoles de Colpo invitent les enfants à participer aux « **10 jours sans écrans récréatifs** » du **14 au 24 mai 2024**. Au programme : handball, renforcement musculaire, randonnée, zumba, jeux de société, atelier cuisine... toutes ces activités sont proposées pour les parents/enfants. Retrouvez le programme en détail sur le site de la mairie. **Vendredi 24 mai de 18h15 à 19h45, une Balade Contée** gratuite et ouverte à tous animée par Dame Nature clôturera cette semaine sans écrans. Plus d'informations : 02 97 66 89 49

TERRE DE JEUX - PARK ER BIHAN : ÉVÈNEMENTS

Dans le cadre des Olympiades et de la labellisation « **Terre de Jeux 2024** » de la commune de Colpo, la Municipalité promeut des événements sportifs qui se tiendront : **le 8 juin**, journée ouverte à tous sur le thème de l'athlétisme (Colpo athlé plaisir) et le **28 juin**, rencontre inter écoles (ALSH).

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Pour toutes constructions au-delà de 5m², une réglementation s'applique. Vous avez **l'obligation de déposer une déclaration préalable si vous avez pour projet de :** modifier l'aspect extérieur de votre construction ; créer, modifier ou remplacer votre clôture et/ou portail ; créer, agrandir ou supprimer une ouverture ; changer de matériaux ou la teinte des portes, volets, fenêtres ; implanter une piscine, même hors sol, de plus de 10 m² ; changer la destination d'un bâtiment ; créer de la surface de plancher et/ou d'emprise au sol, de 5m² à 20 m² ; créer une véranda, un abri de jardin, une serre, autre annexe (abri à bois,). **Votre projet peut être soumis à l'obligation de déposer un permis de construire pour la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes de plus de 20 m² :** sans recours à un architecte si la surface de plancher cumulée est inférieure à 150m² ; avec recours à un architecte si plus de 150m². Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a planifié le **renouvellement du réseau d'eau potable sur l'avenue de la Princesse, la rue Abbé Job Le Bayon et l'impasse de la Foret**. Les travaux seront exécutés par l'entreprise DEHE TP Environnement à **partir du 13 mai 2024** et devraient s'étendre sur une période d'un mois. Pendant cette période, l'entreprise procèdera également au renouvellement des branchements individuels d'eau potable jusqu'au compteur. Pendant la durée des travaux, nous vous informons que ces rues seront fermées à la circulation et une déviation sera mise en place pour minimiser les désagréments.

INSCRIPTIONS ECOLE PRIVÉE

Le Directeur de l'école Notre Dame de Kerdroguen vous accueille avec la future maîtresse de votre enfant **pour tout renseignement concernant sa prochaine rentrée, pour découvrir les locaux et discuter des objectifs de l'école**. Si vous le souhaitez, vous pourrez également procéder à son inscription. Renseignements : ndk.colpo@yahoo.fr

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION PHOTOS

L'association Chercheurs d'Images de Grand-Champ organise une exposition photos à la médiathèque **du 15 mai au 15 juin 2024**. Elle s'intitule « Flâneries urbaines » et fait partie de la série de photos Regards de voyageurs 2023.

ASSOCIATIONS

KERMESSE ECOLE PUBLIQUE

La kermesse de l'école publique Le Petit Prince se déroulera **le samedi 25 mai** à l'Espace Camerata. Défilé et spectacle des enfants à partir de 14h. Au programme de l'après-midi : trampoline, élastique, manège, jeux divers et tombola. Repas adulte : 14,50€ (aperitif, jambon à l'os, dessert) et enfant : 7€. A emporter : 11€ (repas + dessert).

BAL CLUB ELISA

Le club Elisa organise un bal le **dimanche 2 juin** à partir de 14h30 à l'Espace Camerata, animé par l'orchestre « E.Dubois ».
Entrée : 8€



Exposition photographique

Regards de voyageurs 2023
Flâneries urbaines



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE TONTE

Les horaires de tonte sont réglementés par arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage. **Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants** sont autorisés aux horaires suivants : **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**.



INSEE - ENQUÊTE LOGEMENT

L'INSEE réalise une **enquête statistique sur le logement qui se déroulera du 18 mars au 30 juin 2024**. Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général. Elle est réalisée auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire français. Madame LANCIEN, enquêtrice de l'Insee, est en charge de cette enquête. Les réponses fournies restent confidentielles.

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 31 mai de 9h30 à 12h30 en mairie**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**